



15 juin 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE – FNUJA
Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats

**LA FNUJA SOUTIENT LA JOURNEE D'ACTION POUR L'AIDE
JURIDICTIONNELLE DU 16 JUIN 2006**

La FNUJA (Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats) s'associe à la journée d'action et de sensibilisation sur l'aide juridictionnelle, organisée le 16 juin 2006 dans toute la France à l'initiative de la Conférence des Bâtonniers.

Le système d'aide juridictionnel français ne permet pas d'assurer pleinement la défense des plus démunis.

Malgré les promesses des pouvoirs publics, formalisées dans un protocole d'accord du 18 décembre 2000, à la suite d'une mobilisation massive des avocats, aucune réforme de fond n'est intervenue.

Or, le nombre des missions d'aide juridictionnelle a augmenté de 112,8% de 2000 à 2004, alors que certaines missions de l'avocat ne sont toujours pas indemnisées et que les autres le sont de façon très insuffisantes.

C'est pourquoi, la FNUJA, lors de son Congrès annuel du mois de mai 2006, a voté une motion sur l'aide juridictionnelle exigeant de l'Etat un projet de loi de refonte globale du système, à élaborer en concertation avec la profession (*Cette motion est consultable dans son intégralité sur le site de la FNUJA, www.fnuja.com, dans la rubrique « Bilan du 62ème Congrès ».*)

Premier syndicat d'avocats de France et sans affiliation politique, la FNUJA regroupe 110 UJA réparties sur toute la France, représentant un réseau implanté dans près de 130 Barreaux et constitué d'avocats de moins de 40 ans, la limite d'âge statutaire.

Contact presse :

Hélène Maréchal

Tél. : 01.56.79.10.55 / Fax : 01.56.79.10.01

Email : h.marechal@dusseaugonsard.com

FNUJA - Contact présidence :

Loïc Dusseau

Tél. : 01.56.79.10.00 / Fax : 01.56.79.10.01

Email : l.dusseau@dusseaugonsard.com

www.fnuja.com